

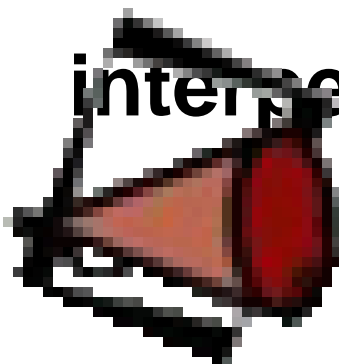
<https://www.pressegauche.org/Profilage-racial-Andres-Fontecilla-et-Marjorie-Villefranche-reclament-des>



**Profilage racial - Andrés
Fontecilla et Marjorie
Villefranche réclament des
changements dans les
interpellations policières**

Date de mise en ligne : jeudi 8 juillet 2021

- Communiqués -



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 8 juill. 2021 - Près d'un mois après l'intervention policière brutale survenue devant l'école secondaire Georges-Vanier et impliquant deux adolescents noirs, le député solidaire de Laurier-Dorion, Andrés Fontecilla, et la directrice générale de la Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche, ont uni leurs voix ce matin pour interpeller la ministre Geneviève Guilbault : il est urgent d'agir contre le profilage racial envers la jeunesse noire sous toutes ses formes, notamment en interdisant les interpellations sans motif et en favorisant l'intervention sociale plutôt que la répression policière.

Le 10 juin dernier, lors d'une interpellation à l'extérieur de l'école secondaire Georges-Vanier, un policier montréalais a mis son genou sur le cou d'un adolescent noir alors que celui-ci ne résistait pourtant pas à son arrestation. Les images de cette intervention controversée ont depuis fait le tour des réseaux sociaux. Pour M. Fontecilla et Mme Villefranche, cette interpellation policière qui a abouti à l'immobilisation musclée de deux jeunes adolescents est un exemple flagrant du profilage racial dont sont victimes les personnes noires, en particulier les jeunes.

« Les jeunes qui ont été arrêtés le mois dernier fréquentent la Maison d'Haïti depuis des années, ce sont nos enfants à nous aussi et ils font partie intégrante de la communauté. Malheureusement, avec de telles interpellations, l'image que la police transmet à la population, à tort, c'est que ces jeunes sont des criminels. Les communautés en ont assez qu'on criminalise leurs jeunes pour trouver des excuses à leur arrestation. Ces jeunes voulaient seulement se retrouver entre amis pour célébrer, ils ne méritaient pas de subir un tel traitement. Criminaliser les jeunes noirs, c'est inacceptable, ici comme ailleurs », a déclaré la directrice générale de la Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche, lors d'une mêlée de presse devant l'école secondaire Georges-Vanier.

Mme Villefranche et M. Fontecilla appellent la ministre Geneviève Guilbault à briser le statu quo et implanter une nouvelle approche lorsqu'il s'agit d'intervenir auprès de la jeunesse, surtout la jeunesse racisée, qui subit une surveillance disproportionnée de la part des corps policiers.

« Lorsqu'il s'agit d'intervenir auprès des jeunes, il faut moins d'approche répressive et davantage d'intervention sociale effectuée par des intervenants sociaux comme des travailleurs de rue, qui utilisent l'approche de la médiation sociale. L'intervention des policiers devrait être utilisée en dernier recours, surtout à la sortie des écoles. Les interventions policières comme celle qui est survenue à l'École Georges-Vanier ne font qu'agrandir le fossé de méfiance entre la jeunesse et la police, surtout si cette intervention dégénère en arrestations violentes qui auraient pu être évitées », affirme M. Fontecilla.

Mettre fin aux interpellations sans motif

Plus largement, Andrés Fontecilla et Marjorie Villefranche appellent également la ministre de la Sécurité publique à lutter contre le profilage racial à sa source, notamment en interdisant définitivement les interpellations sans motif de piétons et de passagers de véhicule, tel que le recommandait la Commission des droits de la personne et de la jeunesse dans son mémoire sur le racisme et la discrimination systémique.

« C'est inacceptable que les personnes issues des communautés noires et autochtones soient jusqu'à cinq fois plus exposées aux interpellations aléatoires. Non seulement ces interpellations contribuent à stigmatiser ces communautés dans la société, mais elles brisent aussi le lien de confiance entre les personnes racisées et nos corps policiers. Pour que l'on puisse éventuellement repartir sur de nouvelles bases entre nos services policiers et les communautés racisées, il faut s'attaquer à toutes les formes que prend le profilage racial, notamment les

interpellations sans motif », souligne Andrés Fontecilla.

Rappelons qu'entre 2014 et 2017, bien que le nombre d'incidents criminels soit resté relativement stable au Québec, le nombre d'interpellations a augmenté de plus de 143% passant de 19 000 à plus de 45/000. Les personnes arabes, autochtones et noires ont respectivement 2, 4 et 5 fois plus de risques que les personnes blanches de se faire interpellé par le SPVM.